

DEMANDE DE COTATION

DEMANDE DE COTATION POUR LA SELECTION D'UN PRESTATAIRE POUR L'EDITION DES PLAQUETTES POUR VULGARISER LE PROTOCOLE DE PEC VSBG

Instructions aux soumissionnaires

Date: 09/10/2025

REFERENCE DE DOSSIER : 2508/LOG/CSS/357 - TSA

1. INTRODUCTION

En présentant son offre, le prestataire accepte la totalité, sans restriction, des conditions ci-dessous qui régissent ce marché comme étant la base de cette procédure, quelles que soient ses propres conditions de travail auxquelles il déclare renoncer.

Les soumissionnaires sont réputés avoir examiné attentivement toutes les instructions et spécifications contenues dans le présent appel d'offres et s'y conformer.

La présente demande de cotation est ouverte aux personnes physique et morale disposant des qualifications requises, des expériences avérées dans le domaine du graphisme et de l'imprimerie et démontre également des expériences en contexte de travail complexe soit pour le compte d'une organisation humanitaire ou d'une autre entité.

2. PERSONNE DE REFERENCE POUR LA PROCEDURE DE PASSATION DES MARCHES

La personne de référence peut être contactée à l'adresse électronique :

logistique-base.benin@medecinsdumonde.ch avec en copie

resp-base-abomey.benin@medecinsdumonde.ch

ou par téléphone au : +229 57 48 53 44 / 57 48 53 46

3. PRESTATIONS A FOURNIR ET SPECIFICATIONS TECHNIQUES

L'objectif global de cette mission est d'améliorer la qualité, l'harmonisation et l'efficacité de la prise en charge des victimes/survivant.e.s de violences basées sur le genre (VBG) dans les CIPEC d'Abomey, Parakou et Cotonou, ainsi que dans les formations sanitaires partenaires, à travers la conception, l'impression et la diffusion de procédures opérationnelles standardisées (POS) destinées aux acteurs de terrain.

Il s'agit plus spécifiquement :

- Identifier et recruter un prestataire qualifié pour la conception graphique (maquette) des outils standardisés de prise en charge
- Développer la maquette de supports visuels harmonisés, clairs et adaptés aux besoins des professionnel.le.s impliquées dans la prise en charge des VBG
- Rendre disponible 200 exemplaires des plaquettes d'outils standardisées et du protocole de prise en charge médicale destinés aux trois CIPEC d'Abomey, Parakou, et Cotonou, ainsi qu'aux formations sanitaires ciblées dans les zones d'intervention du projet

4. RESULTATS ATTENDUS

- Un prestataire qualifié pour la conception graphique (maquette) des outils standardisés de prise en charge est identifié et recruté
- Une maquette de supports visuels harmonisés, clairs et adaptés aux besoins des professionnel.le.s impliqué.e.s dans la prise en charge des VBG sont élaborés

- 200 exemplaires des plaquettes d'outils standardisées destinés aux trois CIPEC d'Abomey, Parakou et Cotonou, ainsi qu'aux formations sanitaires ciblées dans les zones d'intervention du projet sont imprimés et distribués
- Une feuille de route et un cadre de collaboration sont défini.e.s avec les organes de presse dont les professionnels.le.s de presse sont représentées à ladite formation (production et diffusion des spots de sensibilisation et émissions thématiques);
- Un réseau de journalistes engagés autour des thématiques DSSR, genre et plaidoyer est créé et capables de soutenir les actions du projet RESPECT à travers des productions régulières et de qualité;

5. PRINCIPES DE LA PROCEDURE DE PASSATION DE MARCHE

La présente procédure de passation de marchés se conforme aux principes de :

- *Transparence dans le processus de passation ;*
- *Proportionnalité entre les procédures suivies pour attribuer les marchés et la valeur des marchés ;*
- *Égalité de traitement et non-discrimination entre les soumissionnaires et les contractants potentiels.*

6. CALENDRIER ET DEPOT DE L'OFFRE

Les offres sont attendues uniquement physiquement au siège de médecins du Monde sis à Fidjrossè, route des pêches ; Rue pavée station JNP face à la mer, 3ème rue à gauche, Villa E-F. Lot 3598 – Cotonou, Rép. du Bénin:

	DATE ET HEURE
Date limite de dépôt des offres	29/10/2025 à 10h00 (heure de Cotonou)

L'analyse des offres aura lieu **le mercredi 29 octobre à 10h30** par la commission mise en place à cet effet.

En cas de modification des dates, les soumissionnaires seront contactés par courriel et/ou par téléphone. L'attribution du marché sera communiquée aux soumissionnaires courant novembre 2025.

NB : Les soumissionnaires à l'appel d'offre trouveront ci-jointe les TDRs détaillé de notre demande.

Tout soumissionnaire souhaitant obtenir des informations complémentaires pourrait s'adresser par courriel à l'adresse : logistique-base.benin@medecinsdumonde.ch avec en copie resp-base-abomey.benin@medecinsdumonde.ch ou par téléphone aux contacts suivants : 57 48 53 44 ou 57 48 53 46

7. PRESENTATION DE L'OFFRE

Les offres administratives, techniques et financières doivent être rédigées séparément dans une grande enveloppe « **DEMANDE DE COTATION POUR LA SELECTION D'UN PRESTATAIRE POUR L'EDITION DES PLAQUETTES POUR VULGARISER LE PROTOCOLE DE PEC VSBG / 2508/LOG/357-TSA** » et déposée physiquement à l'adresse donnée en sus.

MdM-Suisse traitera les offres de manière équitable et sans discrimination. La liste des documents et pièces devant figurer dans l'offre est reprise dans les paragraphes 10 et 11 ci-dessous.

8. FIXATION DES PRIX ET DEVISE

Les offres financières devront être libellées en **francs CFA et hors taxes**. Les soumissionnaires doivent fournir une offre détaillée du prix de la prestation pour chaque grande rubrique conformément au modèle de format annexé à la présente demande.

9. PERIODE DE VALIDITE

Chaque soumissionnaire reste lié par son offre pendant une période de **120 jours** à compter de la date limite du dépôt des offres.

10. PROPRIETE ET RESPONSABILITE DES OFFRES

Médecins du Monde-Suisse conserve la propriété de toutes les offres reçues. En conséquence, les soumissionnaires ne peuvent exiger que leur offre leur soit renvoyée.

11. ÉVALUATION DES OFFRES

Les offres seront analysées par une commission d'évaluation des offres constituée à cet effet. La commission évaluera la conformité administrative des offres (vérifier si tous les documents/pièces demandés ont été bien fournis).

Elle réalisera ensuite une évaluation technique de l'offre. Seules les offres ayant satisfait aux exigences de la première phase d'évaluation seront considérées pour la présente phase. A cet effet, il est possible que la commission fasse appel à un expert technique spécialisé dans le domaine du présent marché.

Les offres techniquement conformes seront évaluées (notation sur 100 points) selon les critères ci-après :

Critères d'évaluation technique	Maximum de points
Lettre de soumission prouvant sa compréhension de la mission (Compréhension des TdR)	5
Profil du prestataire <ul style="list-style-type: none">Diplôme universitaire (BAC +3) en sciences sociales, droits, communication ou diplôme équivalent (10 points)Expériences générales: au moins cinq (05) ans d'expériences dans le domaine de la conception d'outils de communication (10 points)	20
Méthodologie de mise en œuvre de la mission et outils <ul style="list-style-type: none">Description de la méthodologie de conception de la maquetteQualité et diversité des visuels du porte folioChoix des outils et avantage	20
Expériences spécifiques prouvées par des attestations de bonne fin d'exécution <ul style="list-style-type: none">Expérience avérée avec les ONG nationales et internationales 9 points (3 points par mission)Expérience avérée avec le secteur public (ministère, agences étatiques, mairies, etc.) 9 points (3 points par mission)Expérience avec le secteur privé (entreprise, société, etc.) 9 points (3 points par mission)	40

<ul style="list-style-type: none"> • Avoir conçu de façon spécifique des plaquettes illustrées pour diffuser le contenu d'une loi au cours des cinq (05) dernières années et en apporter les preuves (13 points) 	
Délai de livraison après validation du BAT : <ul style="list-style-type: none"> • Dix (10) à vingt-un (21) jours ouvrables (10 points) • Plus de vingt-un (21) jours ouvrables (4 points) 	10
Chronogramme de réalisation de la mission (En adéquation avec la méthodologie et tenant dans le délai indiqué aux TdR)	5
TOTAL GENERAL	100

Une offre est déclarée techniquement valable et considérée pour l'analyse financière si elle obtient une note minimale de **70 points sur 100** à l'issue de l'évaluation technique.

Seules les offres financières des soumissionnaires déclarés techniquement valables seront considérées.

L'évaluation financière (notée sur 100 points) sera calculée comme suit :

A l'offre financière la moins-disant il sera attribué les 100 points. Les notes financières respectives des autres soumissionnaires seront calculées comme suit :

$$\frac{100 \times (\text{montant de l'offre financière la moins-disant})}{(\text{Montant de l'offre financière du soumissionnaire évalué})}$$

L'évaluation finale se fera en utilisant la méthode combinée à raison d'une pondération de 70% pour l'offre technique (Nt) et 30% pour l'offre financière (Nf) soit :

$$\text{Evaluation Finale} = Nt \times 70\% + Nf \times 30\%$$

Le soumissionnaire qui sera retenu attributaire du marché sera celui qui aura totalisé le maximum de point à l'évaluation finale.

Pour faciliter l'examen, l'évaluation et la comparaison des offres, le comité d'évaluation peut demander à chaque binôme de consultants/soumissionnaire de clarifier son offre. Les soumissionnaires seront informé.e.s de la suite réservée à leur offre.

Une visite de site sera faite au besoin afin d'apprécier la capacité technique du soumissionnaire retenu.

12. CONTENU DE L'OFFRE

En résumé, les offres du soumissionnaire doivent comprendre :

- **Un dossier administratif comportant dans l'ordre :**
 - Une copie du registre de commerce
 - Une copie de l'attestation CNSS du dernier terme échu
 - Une copie de l'attestation de régularité fiscale en cours de validité
 - Une copie du certificat d'assujettissement à la TVA de l'année 2025 (si au régime réel)
 - Une copie IFU
 - Le RIB
 - La demande de cotation paraphée sur toutes les pages et signée à la dernière page non vierge scanné par le soumissionnaire donnant ainsi son consentement
 - La déclaration d'engagement sur les bonnes pratiques à compléter et signer (en annexe)

- Une déclaration sur l'honneur attestant l'absence de conflit d'intérêt, daté et signée (en annexe)

-

➤ **Une proposition technique comportant dans l'ordre :**

- La compréhension des Termes de Référence ;
- Le curriculum vitae du prestataire, mettant en évidence ses qualifications et expériences pertinentes ;
- Une copie légalisée du/des diplôme/s pertinent/s du prestataire ;
- Les attestations de bonne fin d'exécution ou autres preuves d'expériences délivrées au prestataire par les organismes/organisations bénéficiaires de ses services ;
- Un porte folio mettant en exergue les productions du prestataire ;
- Méthodologie et outils ;
- Le chronogramme détaillé de la mission, conforme à la démarche méthodologique et tenant dans la durée maximale indiquée aux TdR

➤ **Une proposition financière :**

- L'offre financière sera détaillée en Francs CFA et prix HT. Elle prendra en compte le montant détaillé des grandes étapes rubrique tel qu'indiqué dans le modèle de prix annexé. Mdm est exonérée de la TVA.

NB : *Aucun frais supplémentaire ne sera accepté. L'offre financière devra inclure tout frais relatif au déroulement de la prestation.*

Le/la prestataire doit savoir qu'un bailleur est dans son droit de réaliser des contrôles de la bonne application de ces règles et principes au sein de Médecins du Monde-Suisse mais également auprès des fournisseurs avec lesquels ce dernier travaille.

ANNEXES

Les documents et fichiers fournis avec ces instructions sont :

- Caractéristiques techniques des livrables (**annexe 1** pour exploitation)
- Déclaration sur honneur (**annexe 2 à compléter et signer**)
- Note de consentement – Personne physique (**annexe 3 à compléter et signer**)
- Déclaration d'engagement à respecter les Bonnes Pratiques Commerciales de Médecins du Monde-Suisse (**annexe 4 à compléter et signer**)

ANNEXE N° 1

**SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES / IMPRESSION ET MULTIPLICATION
DOCUMENT PLAQUETTES D'OUTILS SATANDARDISEES**

FORMAT ET DIMENSIONS

FORMAT OUVERT : A4 (297 × 420 mm).

FORMAT FERMÉ : A5 (210 × 297 mm).

NOMBRE DE PAGES : 58 pages.

PAPIERS

COUVERTURE : Couché brillant.

GRAMMAGE : 200 g/m².

PAGES INTÉRIEURES : 90 g/m².

IMPRESSION

MODE : Offset / Numérique (selon quantité).

COULEURS : Quadrichromie (CMJN) recto-verso.

BORDS PERDU : 5 mm.

FINITION

RELIURE : Agrafage 2 points métal

PELLICULAGE : Oui / Non – Mat / Brillant (pour la couverture).

PLIAGE : Si nécessaire, ex. pli central pour format livret

NB : La maquette du document à imprimer sera fournie par MdM-CH.

ANNEXE N° 2

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Par la présente, je, soussigné(e), en ma qualité de

..... de

..... consens à ce que l'association Médecins du Monde Suisse (MdM) utilise une partie mes données personnelles afin de s'assurer de ma non-participation à des activités illicites (fraude, corruption, blanchiment, terrorisme).

Je consens également à ce que MdM utilise ces données pour s'assurer que mon nom n'apparaisse pas sur les principales listes publiques de personnes reconnues coupables d'activité de fraude, corruption ou terrorisme.

En outre, j'accepte que mes données personnelles soient conservées pour une période maximale de dix ans et ce à des fins exclusives d'audit.

Je consens également à respecter l'obligation de rapporter toute modification survenant dans l'organisme que je représente.

Date, Signature, Cachet



Allemagne | Argentine | Belgique | Canada | Espagne | Etats Unis | France | Grèce | Japon | Luxembourg | Pays Bas | Portugal | Royaume Uni | Suède | Suisse | Turquie

ANNEXE N° 3

NOTE DE CONSENTEMENT – Personne physique

Par la présente, je, soussigné(e),
consens à ce que
l'association Médecins du Monde Suisse (MdM) utilise une partie mes données personnelles
afin de s'assurer de ma non-participation à des activités illicites (fraude, corruption,
terrorisme).

Je consens également à ce que MdM utilise ces données pour s'assurer que mon nom
n'apparaisse pas sur les principales listes publiques de personnes reconnues coupables
d'activité de fraude, corruption ou terrorisme.

En outre, j'accepte que mes données personnelles soient conservées pour une période
maximale de 3 ans et ce à des fins exclusives d'audit.

Ces données concernent et sont limitées à :

- Mes noms et prénoms, sans abréviation et tels qu'épelés dans mes documents
officiels d'identité (nom(s) de naissance compris le cas échéant) :
.....
- Ma date et mon lieu de naissance (ville et pays) :
.....
- Mon pays de résidence :
- Ma nationalité :

Je peux révoquer cette déclaration de consentement à tout moment.

Date et Signature

ANNEXE N° 4

**Déclaration d'engagement à respecter les Bonnes Pratiques
Commerciales de Médecins du Monde-Suisse**

Je soussigné....., représentant de, déclare avoir lu et compris les Bonnes Pratiques Commerciales de Médecins du Monde-Suisse repris dans le paragraphe 15 de cette consultation restreinte.

Au nom de l'association que je représente, je certifie que..... ne tombe sous le coup d'aucun des critères d'exclusion, de mauvaise conduite et d'inéligibilité mentionnés de la présente demande de cotation.

Je garantis de façon formelle que mon association respecte le principe de non-utilisation du travail des enfants, les droits sociaux fondamentaux et les conditions de travail des employés et des sous-traitants.

J'accepte la résiliation du contrat sans indemnités compensatoires si Médecins du Monde - Suisse se rend compte à postériori que mon association se trouvait dans l'une des situations précitées.

Date

(Signature et cachet)

CLAUSE ANTI-TERRORISME & ANTI-BLANCHIMENT

Dans le cadre d'un dépôt d'une proposition de projet en consortium où Médecins du Monde Suisse représente ses partenaires dans le cadre du projet, le présent document est obligatoire et doit être complété par tous les partenaires opérationnels en amont du dépôt d'une concept note et/ou d'une proposition de projet auprès du bailleur.

MdM met en place, lorsque demandé par les bailleurs de fonds et dans les cas où des clauses sont prévues à cet effet dans les contrats signés avec les bailleurs de fonds institutionnels, un système de criblage interne (« screening ») afin de s'assurer que les personnels, fournisseurs et partenaires de mise en œuvre impliqués dans ses programmes ne figurent pas sur les listes internationales de désignation des individus et groupes comme terroristes ou affiliés à des actions de blanchiment d'argent.

MdM considère que l'ensemble des procédures mises en place en interne ont pour objectif de limiter le risque que ses activités bénéficient à d'autres individus ou organisations que celles pré-identifiées, ou qu'elles soient détournées de leur but. A cet effet,

- MdM a mis en place un périmètre standard de modalités de screening, présenté aux bailleurs de fonds institutionnels¹.
- Le screening est réalisé de manière transparente après information et obtention de l'accord des personnes et organisations concernées.
- MdM s'engage à ne pas réaliser de criblage des bénéficiaires finaux de ses actions. Les bénéficiaires finaux étant entendus comme les usagers de nos programmes et services et de ceux de nos partenaires opérationnels, y compris dans le cadre d'activités de sensibilisation et de formation.
- MdM s'engage à ne pas sous-traiter le criblage réalisé dans le cadre de ses financements institutionnels.

MdM s'engage à être transparent avec ses partenaires opérationnels ou stratégiques sur les obligations de l'association relatives à la lutte contre le terrorisme et le blanchiment d'argent dans le cadre des financements reçus.

Toute la documentation collectée est traitée dans le respect de notre loi sur la protection des données. La bonne collecte, l'accès et le renseignement des informations sensibles de nos partenaires est la meilleure opportunité pour éviter et prévenir toute activité frauduleuse liée au blanchiment d'argent et au financement du terrorisme, ou tout risque financier éventuel.

¹ Voir la politique de screening interne plus de précisions.